



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 mars 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Point 3 de l'ordre du jour

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »**

### **Table ronde ministérielle : mettre l'économie au service des femmes et des filles**

#### **Résumé de la Présidente**

1. Le 10 mars 2015, la Commission de la condition de la femme a tenu une table ronde ministérielle sur le thème « Mettre l'économie au service des femmes et des filles », au titre de la question générale intitulée « Priorités de l'action à mener pour parvenir à l'égalité des sexes, autonomiser les femmes et assurer le respect des droits fondamentaux des femmes et des filles ». Les participants se sont penchés sur les difficultés que rencontraient actuellement les femmes et les filles dans le domaine économique et sur la voie à suivre pour aller de l'avant dans la réalisation de l'égalité économique pour les femmes et les filles afin d'accélérer la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

2. La Ministre fédérale des affaires sociales et de la sécurité sociale du Soudan, Mashaair Ahmed Elamin Aldawalab, a présidé la table ronde et la Secrétaire générale de la Fédération internationale des travailleuses et travailleurs domestiques, Elizabeth Tang, a animé les débats. La réunion s'est ouverte par de brefs exposés de la Présidente et de l'animatrice. Des ministres et des responsables de haut niveau de 19 États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont participé à la table ronde interactive.

#### **Surmonter les obstacles à l'autonomisation économique des femmes**

3. Les participants ont confirmé que l'égalité entre les sexes et l'autonomisation économique des femmes demeurent une priorité nationale. Ils ont reconnu le lien étroit qui existait entre la participation des femmes à la main-d'œuvre et l'obtention



de résultats économiques et sociaux positifs et, par conséquent, la nécessité pour les femmes d'avoir accès à un travail décent. Toutefois, les participants ont également relevé plusieurs obstacles importants qui continuaient d'entraver les progrès des femmes et des filles dans le domaine économique.

4. Selon les participants, l'un des principaux obstacles à l'autonomisation économique des femmes continuait d'être les inégalités structurelles, qui étaient enracinées dans les normes et les institutions sociales restrictives et dans les lois et pratiques discriminatoires touchant l'accès des femmes au travail et leurs droits sur le lieu de travail. Une vive préoccupation soulevée par de nombreux participants était le partage inégal des travaux domestiques et des soins, les femmes continuant de supporter de manière disproportionnée la charge du travail non rémunéré. Les ministres ont souligné la nécessité de mettre en place des politiques qui favorisent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et le partage des responsabilités familiales, en particulier des soins aux enfants entre hommes et femmes, et ont donné des exemples de bonnes pratiques à cet égard. Le congé parental rémunéré, les formules d'organisation du travail modulables, les subventions et allocations de l'État et les services de garde d'enfants abordables ont été présentés comme des moyens de remédier à ce problème. Les initiatives ciblées qui encouragent les hommes à assumer leur part des responsabilités familiales, par exemple au moyen d'indemnités et de primes versées lorsque le père prend un congé parental, ont également été mentionnées.

5. Les participants ont fait valoir que les disparités entre les sexes en matière de rémunération constituaient un obstacle majeur à l'autonomisation économique des femmes. Les femmes restaient souvent confinées aux secteurs les moins rémunérateurs et les moins protégés de l'économie officielle ou informelle, ce qui contribuait à la persistance de l'écart de rémunération entre les sexes. Les participants se sont certes félicités des importants progrès réalisés en vue d'améliorer l'accès des femmes à l'éducation, mais ces acquis ne s'étaient pas traduits par une autonomisation économique suffisante des femmes. Les ministres se sont donc déclarés préoccupés par le fait que les femmes continuaient d'être sous-représentées aux postes de haut niveau et de direction dans les secteurs public et privé. Certains participants ont décrit les efforts déployés pour accroître la participation des femmes dans les structures de décision de haut niveau, notamment au moyen de quotas obligatoires pour les femmes au sein des conseils d'administration.

6. Plusieurs participants ont mis l'accent sur les difficultés rencontrées dans l'amélioration de la condition de la main-d'œuvre du secteur informel, constituée de manière disproportionnée de femmes. Les intervenants ont fait observer que les femmes qui travaillaient dans le secteur informel de l'économie vivaient dans la pauvreté, n'avaient pas accès à la protection sociale et ne pouvaient pas exercer leurs droits économiques et sociaux. Étant donné que leurs conditions de travail n'étaient pas réglementées, les travailleurs du secteur informel étaient souvent victimes de l'exploitation et de la violence, n'ayant que peu, voire pas du tout, accès à des voies de recours. Les participants ont souligné le rôle important que jouaient la législation du travail et les institutions dans la protection des droits de la femme au travail, ainsi que les efforts en vue d'étendre cette protection et les prestations aux femmes qui travaillent dans le secteur informel de l'économie.

### **Améliorer l'accès des femmes aux ressources, aux marchés et aux possibilités économiques**

7. Les participants ont indiqué que l'autonomisation économique des femmes était freinée par les disparités généralisées entre les sexes en ce qui concerne la propriété de la terre, des ressources, des technologies et des intrants agricoles et l'accès à ceux-ci. Ces disparités ont été exacerbées et aggravées par les chocs, notamment les crises financières et économiques et les catastrophes environnementales ces dernières années. Les travailleuses et les femmes chefs d'entreprise se heurtaient également à des obstacles en matière d'accès aux marchés, notamment aux chaînes de production à forte valeur à l'exportation. Pour remédier à certaines de ces disparités, certains intervenants ont donné des exemples de lois et politiques visant à accroître l'accès des femmes aux ressources productives en général et d'action ciblée, comme le fait d'attribuer une partie des terres agricoles arables spécifiquement aux femmes.

8. Dans certains pays, créer des possibilités d'emploi pour les femmes du secteur public était une priorité. Des efforts étaient également faits pour accroître les possibilités économiques des femmes dans le secteur public : des participants ont donné des exemples de politiques de discrimination positive, notamment dans les procédures de passation des marchés, qui sont des stratégies efficaces pour accroître la participation des femmes aux activités et comme fournisseurs dans le secteur public.

9. Les participants ont reconnu combien il était urgent d'accroître la participation des femmes dans les secteurs traditionnellement dominés par les hommes et ont appelé en particulier l'attention sur les secteurs de la science, de l'ingénierie et de la technologie. Ils ont demandé que des investissements soient réalisés dans les compétences et la formation professionnelle des femmes dans ces secteurs.

10. Les ministres ont souligné qu'il importait d'aider les femmes à créer des entreprises comme stratégie visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Plusieurs mesures adoptées au niveau national ont été mentionnées, notamment l'amélioration de l'accès aux crédits officiels et aux moyens de production, la création d'incitations fiscales pour les entreprises appartenant à des femmes, l'appui à la production agricole des femmes et l'offre de possibilités de formation professionnelle. Dans certains cas, ces mesures étaient associées au versement d'indemnités de garde d'enfants aux parents qui participaient à des stages de formation. Les participants ont également souligné qu'il importait de créer des réseaux d'encadrement visant à promouvoir l'esprit d'entreprise chez les femmes et de prendre des initiatives visant à encourager les partenariats entre les secteurs public et privé.

### **Instaurer un cadre porteur en matière de politique économique**

11. Les participants ont abordé le fait que les politiques macroéconomiques et les réformes du secteur public mises en œuvre dans la foulée de la crise économique et financière mondiale de 2007 et 2008 ne prennent pas en compte la problématique hommes-femmes. Les intervenants ont noté que bien souvent les mesures d'austérité avaient des effets plus graves sur les femmes qui comptaient sur les services sociaux et les emplois offerts par l'État, et ont insisté sur la nécessité d'accorder plus d'attention à ce déséquilibre dans l'élaboration des politiques économiques, pour des raisons à la fois économiques et sociales. En outre, les participants ont noté que,

les efforts étant étroitement axés sur la croissance du produit intérieur brut, les inégalités économiques entre les sexes étaient négligées, d'où l'appui limité apporté aux travailleuses et aux femmes chefs d'entreprise.

12. En ce qui concerne les politiques macroéconomiques, les participants ont également noté les effets pour chaque sexe des investissements dans les infrastructures et donc la nécessité de mettre en place des politiques en matière d'infrastructures qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes. L'investissement en faveur de l'électrification a été jugé essentiel pour permettre aux femmes de consacrer du temps à des activités génératrices de revenus plutôt qu'à aller chercher de l'eau et du bois de feu. Le manque de moyens de transport était un autre obstacle à l'accès des femmes aux possibilités d'emploi. Il fallait donc, pour assurer l'autonomisation des femmes, accorder une attention accrue aux problèmes propres à chaque sexe dans les politiques relatives aux infrastructures et aux transports.

13. Comme autres domaines appelant l'attention s'agissant de mettre l'économie au service des femmes et des filles, on peut citer la budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes et les méthodes de planification nationale propres à garantir que les politiques macroéconomiques favorisent l'égalité des sexes. Les plans d'action nationaux en faveur de l'égalité des sexes pourraient être utilement mis à profit pour promouvoir ces initiatives. Les participants sont convenus qu'il importait de disposer de données ventilées par sexe pour élaborer des politiques économiques tenant compte de la problématique hommes-femmes.

---